

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 49, Numéro 6 - février 2025



Dans ce numéro :

Page 3 Chronique municipale

Page 4 Service des loisirs

Page 5 Festival du Bootlegger

Page 6 Nouvelles de votre biblio

Page 8 Nouvelles de la Fabrique

Page 9 Chronique de la Gare

Page 11 Club de randonnées Appalaches

Page 12 FADOQ

Page 13 Club Optimiste

Page 14 Cercle des Fermières Riveraines
Petites annonces

Page 19-20 Calendriers

Mot du comité du journal

Le comité aimerait connaître vos idées ou suggestions pour le journal afin qu'il réponde encore davantage à vos intérêts. Quelles informations de la Municipalité aimeriez-vous lire? Qu'est-ce que vous désirez retrouver dans le journal municipal? De plus, nous sommes toujours à la recherche d'une personne pour compléter le comité du journal ainsi que pour aider à la correction de celui-ci.

Faites-nous part de vos commentaires à l'adresse courriel info@riviere-bleue.ca ou par téléphone au 418 893-5559 poste 4801.

Bonne lecture!



Le comité du journal

JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 190 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal :

7 mars 2025

Pour une publication le :

19 mars 2025



La Municipalité vous informe :

1^{er} mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
4 MARS 2025 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone : 418 893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de janvier et février 2025.

Résolutions :

Janvier :

- Avis de motion - Modification à l'échelle de tarification et à la politique de location
- Projet de règlement numéro 2025-474 Modifiant la politique de location des biens et services et établissant une nouvelle échelle de tarification
- Avis de motion - Règlement instaurant un programme de crédit de taxes pour favoriser la construction de logements locatifs multifamiliaux à des fins résidentielles
- Projet de règlement numéro 2025-475

- instaurant un programme de crédit de taxes pour favoriser la construction de logements locatifs multifamiliaux à des fins résidentielles
 - Certificat de disponibilité de crédit pour l'exercice financier 2025
 - Paiement des quotes-parts des dépenses de la communauté régionale
 - Renouvellement de l'adhésion à des associations - Association des directeurs municipaux du Québec - Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec - Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives
 - Mandat de vérification externe à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.r.l., - États financiers 2024
 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Compensation de base aux municipalités
 - Cotisation au Réseau Biblio du Bas Saint-Laurent
 - Demande d'aide financière - Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités
 - Formation service incendie
 - Engagement d'un nouvel apprenti pompier
 - Autorisation de signature à la directrice générale - Contrat d'engagement avec Les Habitations entre lacs et forêts du Témiscouata
 - Servitude avec le Ministère des Transports
 - Dépôt d'une mise à jour du rôle d'évaluation
 - Participation financière - Ligne de vie du Témiscouata Inc.
 - Mise à jour des conditions de travail des employés et des officiers municipaux
- Février*
- Règlement numéro 2025-474 Modifiant la politique de location des biens et services et établissant une nouvelle échelle de tarification
 - Règlement numéro 2025-475 instaurant un programme de crédit de taxes pour favoriser

- la construction de logements locatifs multifamiliaux à des fins résidentielles
- Politique d'événements écoresponsables pour le Festival du bootlegger
 - Autorisation de signature à la directrice générale – Convention d'aide financière ATR
 - Appui à un projet pour le Fonds régions et ruralité – Volet local et régional de la MRC de Témiscouata
 - Adoption du Budget 2025 de l'Office municipal d'habitation du Témiscouata
 - Entente de location – Âge d'or – 2025
 - Achat d'un espace publicitaire – Feuillet paroissial de la Fabrique de Rivière-Bleue
 - Respect du règlement 2019-394 portant sur la gestion contractuelle
 - Contribution financière au Fonds Jeunesse Témiscouata
 - Demande de subvention Acti-Familles
 - Dépôt du rôle d'imposition pour l'année 2025

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.



Service des loisirs



Offres d'emplois

Le Service Loisir, développement et communications est à la recherche de jeunes dynamiques, autonomes et responsables pour



combler différents postes d'animation au cours de la période estivale.

Les personnes intéressées devront avoir terminé leur quatrième secondaire et faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal avant le 1^{er} mai prochain en spécifiant le poste de leur choix.

Coordonnateur (1 poste à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, vous aurez à accompagner ce dernier dans la formation de l'équipe et la mise en place du camp; de la préparation à la réalisation des activités sur le terrain. Vous devrez également superviser, soutenir et encadrer le personnel d'animation ainsi que favoriser l'entraide au sein de l'équipe. Vous aurez à assurer la sécurité du camp et le bon déroulement dans le respect des critères de l'association du Québec et de la vision de l'entreprise.

Moniteur Camp de jour municipal (2 postes à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, le moniteur aura à planifier, à organiser et à animer les activités auprès des enfants de 4 à 12 ans dans une ambiance décontractée et sécuritaire.

Moniteur-accompagnateur (1 poste à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, le moniteur aura à accompagner plus particulièrement certains enfants et à adapter les activités à leurs capacités. Il devra également collaborer aux activités régulières du terrain de jeux.

Les postes sont d'une durée de 7 semaines, à raison de 35 heures/semaine au taux du salaire minimum.



Marie-Ève Nadeau,
Adjointe de direction

1 mars
2025



13 h 30
à
16 h 30

Carnaval hivernal



Glissade

Apporte ton traîneau ou ta chambre à air et viens glisser!



Bubble soccer

Viens t'amuser dans nos boules géantes!



Hot dog \$

Viens encourager le Club de patin du Transcontinental et calmer ta fringale en même temps!



Tire sur la neige (activité payante) 1.00 \$ le verre

Viens te sucrer le bec avec de la bonne tire d'érable!
Merci à l'érablière Beaulieu et l'érablière Ghislain Lavoie



Feu de joie

Pour se réchauffer, rien de mieux qu'un bon gros feu!

Marie-Eve Nadeau,
Adjointe de direction

Festival du Bootlegger



Samedi 1er mars 2025 Souper moules et frites

COÛT DU BILLET: 35.00\$

FRIES SEULEMENT :6.00\$

(APPORTE TON STEAK POUR ACCOMPAGNER TES FRIES)

PRENDRE NOTE QUE NOUS OFFRONS LE SERVICE DE BAR ET QU'AUCUNE AUTRE CONSOMMATION NE SERA PERMISE

OUVERTURE DES PORTES: 18 H 00

Marie-Eve Nadeau,
Adjointe de direction

Des nouvelles de votre biblio

Heure du conte

À tous les jeunes de 4 à 9 ans :

Dans le cadre de la relâche, l'activité de l'heure du conte aura lieu le 4 mars 2025 à la biblio, à 13h :30.

Conte, jeux et bricolage seront au rendez-vous, Inscriptions : 418-893-5686 (Christiane)

Tu joues de la guitare ?



Tu en a assez de jouer de la guitare seul dans ton coin? Tu as une guitare et tu aimerais partager ta passion avec d'autres? Ça t'intéresse de partager tes connaissances avec d'autres? La bibliothèque de Rivière-Bleue rend disponible un local pour permettre aux intéressés peu importe leur niveau, à venir « jammer » ensemble. On veut mettre en place un rendez-vous musical qui permet de s'amuser tout en apprenant des uns des autres et ce, gratuitement! Si ça t'intéresse, communique avec Christiane Roy au 418 -893-5686 et on concrétisera cette nouvelle initiative si possible.



Exposition et Concours

Sous le thème de l'hiver, une exposition de photos prises à Rivière-Bleue accompagnées d'extraits de poésie est présentée à la biblio.



Invitation à ceux et celles qui possèdent des photos sur le thème de l'hiver, à venir les exposer également, si possible avec une réflexion de leur choix. Un tirage aura lieu parmi les participants. Les photos devront être reçues au plus tard le 12 mars.

À gagner : Un sac isolant contenant : tasse, calepin, stylo, tout à l'effigie de la municipalité de Rivière-Bleue.

École à la biblio

Les 21 et 23 janvier, les élèves du primaire ont vécu l'activité sur le trappage à Rivière-Bleue. Grand merci à Richard Malenfant, Denis Landry, Jules Oakes et Lise St-Pierre pour ces rencontres très appréciées par nos jeunes.





Vente de livres usagés à votre biblio

De nombreux livres en très bon état: romans, livres de recettes, etc. Contribution libre.

Aide-mémoire :

Voici tous les services en ligne disponibles (en étant membres de votre biblio). C'est gratuit!

À GO on lit! À la découverte de Alpha numérique - Biblio-Parents - Biblio-Santé Bibli Odyssée - Généalogie - Québec Jeux d'évasion numériques - M'abonner/Renouveler- Mes aïeux - Mon dossier NIP BIBLIO - Prêt numérique - Protégez-vous - Quoi lire - Revues - Libby - Soutien aux ressources numériques - Tout apprendre - Trouve-Livre Suggestion d'acquisition de livres numériques Pour tous ces services accédez à www.reseaubibliobsl.qc.ca

Location gratuite de jeux de société à votre bibliothèque

En collaboration avec Acti-Familles, les parents de jeunes enfants peuvent emprunter un jeu de société adapté à votre enfant.



Lunette de réalité virtuelle

Grâce au Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent la bibliothèque vous offre la possibilité de visionner des contenus 3D par la technologie de la réalité virtuelle.

Par cette technologie, vous aurez vraiment l'impression d'être sur place et d'y vivre la situation comme si vous y étiez ! C'est vraiment impressionnant! Vous pourrez vous promener dans l'espace, visiter les fonds marins, faire le tour du monde, approcher les dinosaures et bien d'autres!



Venez vivre une expérience mémorable !

Horaires de la bibliothèque : les mardis soir de 18 h 30 à 20 h, les mercredis de 13 h à 15 h. et les dimanches de 15h.à 17h.

Bienvenue à tous !

Activité

Pour la semaine de relâche

Je te propose de construire un mobile de grues... !?

Des oiseaux fait à partir d'origami Une méthode ancestrale chinoise qui consiste à plier du papier

T'inquiète j'apporte tout le matériel requis.

Cette activité s'adresse aux gens qui sont capable d'enfiler une aiguille et de ne pas manger les petites billes.

Tu peux venir accompagné de parents ou d'enfants, mais pas ton chien

10\$ par mobile

Tu as jusqu'au 28 février pour t'inscrire!

Communique avec moi par  450.521.9561

Véronique Dusso Artiste Illustratrice

L'activité se déroulera à la bibliothèque Jacques-Langlais

30 rue des Pins à Rivière-Blanche,

Le dimanche 9 mars de 9 :00 à 12 :30

Christiane Roy

Fabrique

Message de la fabrique

Rappel : la messe du dimanche est maintenant à 11 heures.

Reçus de charité

Les reçus seront émis en février, nous vous aviserons sur la manière de les récupérer.

Bancs de l'église

Suite à des travaux d'aménagement d'une partie de la nef, une certaine quantité de bancs ont été vendus le mercredi 5 février dernier. Merci à ceux qui en ont achetés et merci également à tous ceux qui nous ont aidés lors de cette vente.

Le Jubilé 2025 ou « Jubilé de l'Espérance »



Cette année est une Année sainte de l'Église catholique décrétée par le pape François. Il s'agit d'un jubilé ordinaire,

succédant au jubilé ordinaire de l'an 2000 proclamé par le pape Jean-Paul II et au jubilé extraordinaire de 2016 sur le thème de la miséricorde divine proclamé par le pape François.

Le jubilé demande de se mettre en marche et de franchir certaines frontières. Lorsque nous bougeons, en effet, nous ne changeons pas seulement un lieu, mais nous nous transformons nous-mêmes. C'est pourquoi il est important de se préparer, de planifier le trajet et de connaître la destination. En ce sens, le pèlerinage qui caractérise cette année commence avant le voyage lui-même: son point de départ est la décision de le

faire. L'étymologie du mot « pèlerinage » est très éloquente et a subi peu de changements de sens. Le mot, en effet, vient du latin *per ager* qui signifie « à travers les champs », ou *per eger*, qui signifie « passage de frontière »: les deux racines rappellent l'aspect distinctif d'entreprendre un voyage.

Abraham, dans la Bible, est décrit ainsi, comme une personne en chemin: « Quitte ton pays, ta parenté et de la maison de ton père » Dans la même lignée, le ministère de Jésus s'identifie à un voyage à partir de la Galilée vers la Ville Sainte: « Alors qu'ils accomplissaient les jours où il serait élevé en haut, il prit la ferme décision de se mettre en chemin vers Jérusalem » (Luc 9, 51). Il appelle lui-même les disciples à parcourir cette voie et encore aujourd'hui les chrétiens sont ceux qui le suivent et se mettent à sa suite.

La Porte Sainte



Ouverture de la porte le 24 déc.

L'ouverture de la Porte Sainte est le signe du début du Jubilé, mais représente également pour les chrétiens un symbole spirituel.

La porte a toujours été investie d'une importance fondamentale dans l'histoire de l'humanité. Élément de protection et de défense pour villages, villes et palais, elle a également assumé dans le monde grec et ensuite dans le monde romain un fort symbolisme spirituel, en tant que passage entre les mondes, point de passage, limite entre la vie et la mort. Cette forte valeur spirituelle est

confirmée aussi dans le contexte chrétien avec celle qu'on appelle la Porte Sainte.

D'un point de vue purement matériel, nous pouvons définir Porte Sainte la porte d'une église ou d'une basilique chrétienne que le Pape a proclamée telle. Cette porte est gardée murée et est ouverte uniquement à l'occasion d'un Jubilé, quand elle peut être traversée afin d'obtenir l'indulgence plénière de tous les péchés.

Rappelons, en effet, que le Jubilé est une période d'un an pendant laquelle l'Église concède des indulgences particulières à qui accomplit des pèlerinages, s'engage dans des œuvres de charité, se dédie à la prière ou, dans ce cas-ci, traverse une des Portes proclamées Saintes par le Pape.

Du point de vue symbolique, la Porte Sainte prend une signification particulière: c'est le signe le plus caractéristique, car le but est de pouvoir la franchir. Son ouverture par le Pape constitue le début officiel de l'Année Sainte. À l'origine, il n'y avait qu'une seule porte, à la basilique Saint-Jean-de-Latran, qui est la cathédrale de l'évêque de Rome. Pour permettre aux nombreux pèlerins d'accomplir le geste, les autres Basiliques romaines ont également offert cette possibilité.

À Rome, cette expérience se charge d'une signification spéciale, pour le renvoi à la mémoire de Saint Pierre et Saint Paul, Apôtres qui ont fondé et formé la communauté chrétienne de Rome et qui, par leurs enseignements et leur exemple, sont une référence pour l'Église universelle.

Sources : wikipédia et Conférence des évêques catholiques du Canada

Denis Landry

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

La Veuve Donat : Alexina Simard



Alexina Simard

Voici un rappel de cette personne qui a marqué l'histoire locale de Rivière-Bleue.

Alexina était la cadette d'une famille de neuf enfants. Son père était Pierre Simard, cultivateur puis commerçant d'animaux, et sa mère Joséphine Moreau. Elle est née à Notre-Dame-du-Lac le 15 janvier 1894.

Elle était d'une époque où les femmes étaient soumises au Code Civil de 1866 lequel confirmait le principe de l'incapacité juridique des femmes mariées. Suivant ce régime, leur signature n'avait aucune valeur et cela obligeait leurs maris à signer pour elles. Elles étaient considérées comme mineures. Il faut aussi se rappeler qu'au début du vingtième siècle, les femmes n'ont pas le droit de vote. Dès leur mariage elles utilisaient le nom de leur mari et même leur prénom n'était plus utilisé dans les documents d'époque.



Alexina et Donat
(Donald)

Étant la dernière de la famille, Alexina eut la chance de faire des études au couvent de Notre-Dame-du-Lac et d'obtenir son diplôme d'enseignante à l'âge de 16 ans. Dans une rencontre réalisée par sa petite-fille Marie Ouellet dans le cadre d'un cours universitaire, elle raconta avoir enseigné près de cinq ans. Suite à 4 ans de

fréquentations elle se maria le 22 février 1916 avec Donat Ouellet. Il était le fils de Jean alias Johnny Ouellet et d'Angèle Michaud de Notre-Dame-du-Lac. Le registre mentionnait que Donat était alors résident de Rivière-Bleue. Le fait qu'Évariste, le frère d'Alexina, y était déjà installé a peut-être soulevé l'intérêt pour ce nouveau village en développement.

C'est ainsi que dès son mariage, Alexina devient madame Donat Ouellet. Celui-ci, dès 1915, avait acheté à Rivière-Bleue un immeuble payé 800\$ d'un certain monsieur Dubé. Donat avait reçu de son père Johnny 600\$. Comme Alexina avait accumulé un certain montant en étant institutrice, elle remboursa le 200 \$ manquant. Le bâtiment fut loué un certain temps à Alfred Lévesque.



Le bâtiment après avoir été complété

Suite au mariage, Alexina et Donat vinrent l'habiter. Donat ouvrit alors un salon de barbier après avoir été étudier le métier à Montréal. Les travailleurs de chantiers y trouvaient un endroit pour se laver, se faire raser et s'habiller. Alors qu'il ajoutait des tables de pool pour augmenter les revenus, Alexina débutait un commerce d'abord d'épicerie et par la suite de marchandises pour hommes.



Joffre, Alexina et Colomb devant le magasin

Elle donna naissance à un premier enfant, Colomb, le 10 janvier 1918 et à un second le 24 juillet 1920, Bertrand Joffre tous les deux nés sans l'assistance d'un médecin. En plus de s'occuper des enfants, tout en faisant commerce, sous la recommandation de son frère Évariste, Alexina prit charge de la banque (la Banque Provinciale) pendant 20 ans. De même elle fut secrétaire de la Commission scolaire de Rivière-Bleue pendant 18 ans, jusqu'à ce que le secondaire soit transféré à Sully. Dans le livre du 75^e elle mentionnait avoir participé au développement des écoles de rang et à la construction de l'école Notre-Dame-de-Grâces.

Son mari décéda le 2 mars 1931, l'acte de décès le mentionnait alors sous le prénom de Donald. Alexina se retrouva alors veuve et responsable de famille, commerçante et occupée à plusieurs activités pour pourvoir au besoin des siens. Elle devenait donc propriétaire du commerce ce qui était chose rare pour une femme de l'époque. Dans l'entrevue faite à sa petite-fille elle

mentionnait qu'elle n'avait pas voulu se remarier car elle voulait conserver le nom de son époux. Le décès de Donald, en 1931, n'avait donc pas empêché Alexina de poursuivre le commerce et de l'étendre aux vêtements pour dames. Elle transféra le commerce à son fils Bertrand Joffre qui l'opéra avec son épouse pendant un certain nombre d'années jusqu'à ce qu'elle obtienne un poste d'infirmière à la Villa de la Rivière.

Il semble bien qu'Alexina avait hérité de la fibre entrepreneuriale de la famille Simard. Le talent pour les affaires s'est transmis à son petit-fils Denis qui reprit le bâtiment pour y opérer une pharmacie à compter du 15 septembre 1995 et à son arrière-petite-fille Gabrielle qui a poursuivi les activités sous le nom de Pharmacie Gabrielle Ouellet. Quatre générations se sont donc succédées pour opérer un commerce à cet endroit central de Rivière-Bleue.

La vie d'Alexina ne fut pas de tout repos. De son vivant elle eut le malheur de perdre son fils Colomb, en 1962 à l'âge de 42 ans, une petite-fille, Francine, également en 1962 à l'âge de 14 ans, puis un petit-fils, Martin, en 1983 à l'âge de 16 ans. En 1959 un feu rasa le bâtiment qui fut reconstruit, Alexina y avait un appartement privé tout comme son fils Bertrand avec sa famille, en plus du commerce. Malgré ces malheurs Alexina continua sa vie de façon active en étant proche de ses petits-enfants et en effectuant des voyages à Détroit et en Floride et surtout vers la Gaspésie pour y visiter son fils Colomb. Elle décéda le 31 janvier 1995 à l'âge vénérable de 101 ans.

Note : Même si le prénom indiqué de monsieur Ouellet dans les registres, lors de sa naissance et de son mariage était Donat, la famille le mentionnait sous le prénom de Donald.

Sources :

-Témoignage recueilli par sa petite-fille Marie Ouellet dans le cadre d'une formation universitaire.

-Rivière-Bleue 75 ans d'histoire

- 1914-2014 Rivière-Bleue 100 ans UNE BELLE HISTOIRE QUI SE CONTINUE

Denis Landry

❧ **Randonnées Appalaches** *❧*

L'hiver est déjà avancé. Profitez du temps qu'il reste à cette saison pour effectuer des randonnées dans les sentiers qui vous sont gracieusement offerts. Les sentiers du Parc Nature du Lac Long et celui de la Pointe à Moitié du Beau Lac sont faciles d'accès et adaptés à toute la population.

Pour les plus habitués vous pouvez également emprunter le Sentier 3 Frontières au Beau Lac, un sentier de 11 km qui mène aux trois frontières. Diverses clientèles l'utilisent déjà (raquette, ski de fond hors-pistes, VTT, motoneige, chasse, vélo de montagne).

Le Club de randonnées Appalaches vous invite à participer à une randonnée nocturne le **samedi 22 février à 19 h 30**. Le départ se fera à partir du stationnement au bout du chemin Brissette.

Les randonnées nocturnes en raquettes offrent plusieurs bienfaits intéressants :

1. Expérience unique : La nature prend une toute autre dimension la nuit. Les paysages enneigés sous la lumière de la lune ou des étoiles créent une atmosphère magique et apaisante.

2. Silence et tranquillité : Les randonnées nocturnes permettent d'échapper au



bruit et à l'agitation de la journée, offrant une expérience de calme et de sérénité.

3. Observation de la faune : Certaines espèces animales sont plus actives la nuit, ce qui peut offrir des opportunités d'observation fascinantes.

4. Développement des compétences : Marcher dans l'obscurité nécessite une attention accrue et peut aider à améliorer vos compétences en navigation et en orientation.

5. Exercice physique : Comme toute randonnée, marcher en raquettes est un excellent moyen de faire de l'exercice, de renforcer le cœur et d'améliorer l'endurance.

6. Renforcement des liens sociaux : Randonner en groupe la nuit peut renforcer les liens entre amis ou en famille, créant des souvenirs durables.

7. Stimulation des sens : L'obscurité accentue d'autres sens, comme l'ouïe et l'odorat, rendant l'expérience plus immersive.

Assurez-vous de bien vous préparer et d'avoir l'équipement adéquat pour profiter pleinement de cette aventure nocturne !

On vous attend pour vivre cette expérience.

Denis Landry



HOMMAGE À MME GINETTE DIONNE

Le Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue (FADOQ) tient à rendre un ultime hommage à Mme Ginette Dionne suite à son décès survenu le 9 décembre dernier. Elle a été présidente du Club pendant plus de 9 ans. Elle était une personne déterminée

et a participé activement à la bonne marche de l'immeuble situé au 35 de la Frontière Est.

Elle s'est toujours portée volontaire pour vendre beaucoup de billets pour différentes causes et pour d'autres organismes. Elle était la meilleure vendeuse de billets au village.

Reposez en paix Mme Ginette et encore merci!

Le dimanche 2 février dernier avait lieu un **après-midi dansant** au Complexe sportif, avec Ti-Brin à la musique. Les participants ont semblé apprécier. Nous remettons ça le **dimanche 23 mars prochain**, de 13h à 16h30, prix d'entrée 6\$. À inscrire à votre agenda. Nous vous attendons en grand nombre!

Le mardi 18 mars, nous vous invitons à une Conférence qui a pour thème **ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES**. Le sujet porte sur **VOS DROITS** en tant qu'utilisateur du réseau de la santé, les soins et services offerts et le régime d'examen des plaintes. Lieu de la rencontre : Centre Lionel Charest de Pohénégamook, places limitées.

Le mercredi 26 mars prochain, nous vous proposons une conférence offerte par Mme Josette Philippe sur les **STOMIES**, de l'association des Stomisés du Grand Portage. L'événement aura lieu au Complexe sportif de Rivière-Bleue à 15h.

Ces deux conférences sont gratuites.

*Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue*

Club Optimiste

Des nouvelles de votre Club Optimiste :

Au cours des prochaines parutions du journal, vous retrouverez des chroniques concernant notre organisme. Celles-ci vous seront livrées afin de préserver l'histoire entourant différents aspects du Club.

Les débuts...

Au moment où l'industrialisation et l'urbanisation causaient des problèmes à la société, des citoyens commencèrent à former des organismes bénévoles pour répondre aux besoins de leurs collectivités. Dans certaines régions, des groupes prennent le nom de « Optimist Club » pour manifester leur désir de garder une attitude positive malgré tous les problèmes. Le premier club Optimiste officiel naissait à Buffalo, New York, en 1911.

Pour le Québec, le club Optimiste de Montréal a été le premier club à être établi en dehors des États-Unis en 1928.

Pour la petite histoire de celui de Rivière-Bleue, voici quelques détails. Pour fonder un Club Optimiste, il fallait des membres prêts à s'engager mais surtout des bénévoles qui y croyaient pleinement. Selon les normes de l'Optimist International, il devait y avoir 35 membres fondateurs afin d'assurer le suivi et l'organisation des différentes activités « jeunesse ». Un club de la région devait « parrainer » la fondation d'un autre club et c'est celui de Pohénégamook qui a eu cet honneur.

Plusieurs changements sont survenus au fil des ans. Selon les règles de l'International, l'adhésion

des bénévoles était réservée exclusivement aux hommes et les dames devenaient des membres-conjointes mais sans être membre au sein du club. Les femmes ont été admises en tant que membres d'Optimist International en 1987. Cette décision a été prise en réponse à des préoccupations croissantes concernant les défis juridiques potentiels liés aux dispositions réservées aux hommes dans l'organisation.

En 2021, il y a un protocole d'entente avec l'Optimist International afin de créer une nouvelle identité : Optimistes Francophones Canadiens qui correspondait beaucoup mieux à notre réalité en tant que francophones à travers le pays.

Il y a eu des périodes plus difficiles mais après 43 ans, puisque le Club a reçu sa charte en mars 1982, nous assurons la pérennité depuis cette période.

Notre mission, notre vision et notre but

Mission : En faisant naître l'espoir et en présentant une vision positive, les Optimistes inspirent le meilleur chez les jeunes et les collectivités

Vision : Optimist International sera connu dans le monde entier comme le plus important organisme bénévole qui reconnaît la valeur de tous les enfants et qui favorise leur plein épanouissement.

But : Développer l'Optimisme comme philosophie de vie en s'inspirant des principes d'aider la jeunesse et de favoriser son développement.

Prochaine chronique...les membres



TIRAGE « MOITIÉ/MOITIÉ »

La vente des billets va bon train. Les membres du Club Optimiste vous offriront des billets afin d'aider les différents groupes jeunesse dans le financement de leurs activités. Le tirage aura lieu lors de notre souper Spaghetti, le 5 avril 2025. Le coût des billets est: 1 billet pour 2 \$, 3 billets pour 5 \$ et 8 billets pour 10 \$. Merci de nous encourager.



Lise St-Pierre,
Club Optimiste

Cercle des Fermières Riveraines

Exposition organisée par le cercle des fermières **les Riveraines**

Samedi 12 avril 2025 entre 13 heures et 16 heures au complexe sportif



Venez nous rencontrer et voir les fruits du talent de nos artisanes. Aussi en vente : 10 tours de bingo-expo : 3 cartes pour 5\$

Cadeaux des Fermières en prix.

Tirage d'une catalogue de grandeur king avec billets en vente

Merci de nous encourager !

Violette St-Pierre
Pour le Cercle des Fermières Riveraines

Petites annonces

Pour cet hiver Acti-Familles vous prépare pleins d'activités. Nous avons toujours les ateliers PEP pour les familles ayant des enfants de 0-5ans 2 fois par semaine ainsi que le service de périnatalité disponible selon vos besoins.



Surveillez notre page Facebook pour connaître nos activités et surveillez la page de la Braderie pour connaître les nouveautés ou spéciaux.

La semaine de relâche arrive à grand pas, nous vous concoctons une belle semaine remplie de divertissement en collaboration avec Loisirs Pohénégamook (voir notre programmation).

Jane Breton,
Directrice générale
Regroupement Acti-Familles

Le centre des femmes du Témiscouata



Vous apportez votre soutien ou de l'aide à une personne de votre entourage?



La plupart des personnes proches aidantes doivent, souvent d'un seul coup, vivre plusieurs nouvelles expériences, ce qui demande beaucoup d'apprentissages, d'adaptations et de renoncements.



Participer occasionnellement à un groupe de soutien peut être soulageant. Les groupes sont une opportunité pour apprendre de l'expérience

des autres personnes proches aidantes. Cela peut aider à prévenir le surmenage et à diminuer la culpabilité.



L'intervenante du projet Appui accompagne toutes les personnes proches aidantes, qu'elles soient HOMMES ou FEMMES.

Elle est là pour répondre à vos questions, pour organiser des groupes et des formations, et aussi pour offrir de l'information et du soutien psychosocial individuel.



Caroline
418-854-2399

Odélie Lafrance
Organisatrice-intervenante



QU'EST-CE QU'UN « IGLOO MOBILE »?

Un Igloo mobile est un véhicule complètement enneigé qui circule sur les routes. Un pare-brise partiellement nettoyé ne suffit pas, même pour parcourir de courtes distances. Il est important d'enlever la neige de toutes les surfaces vitrées, du toit, du capot et des phares du véhicule. Votre visibilité ainsi que celle de ceux qui vous suivent seront ainsi améliorées. La Sûreté du Québec tient aussi à rappeler quelques conseils de sécurité lors des conduites hivernales.

Une fois engagé sur la chaussée, il est important de vous méfier des conditions routières souvent incertaines. La chaussée glacée ou enneigée n'offre presque pas de résistance au freinage ou au dérapage. Il est donc nécessaire d'adapter votre vitesse selon l'état des routes. Pour minimiser les risques de collisions, il est essentiel de maintenir une distance prudente et raisonnable avec le

véhicule qui vous précède. Également, n'immobilisez pas votre voiture en bordure des routes principales de manière à rendre une signalisation inefficace ou à entraver la circulation. Lors d'une tempête de neige, ne prenez pas votre véhicule à moins que cela soit absolument nécessaire. Gardez en tout temps votre réservoir d'essence rempli au moins à la moitié afin d'éviter une panne d'essence lors d'une tempête. Il est important de prévoir, à l'intérieur de votre voiture, une trousse de secours et des couvertures pour vous réchauffer en cas de besoin.

La Sûreté du Québec vous rappelle d'être prudent sur les routes et d'adapter votre conduite selon les conditions météorologiques!

Dave Ouellet, sergent
Coordonnateur local en police communautaire

Les sujets essentiels du mois

QUE RETENIR DES NOUVELLES RÈGLES DE TRI POUR VOTRE RECYCLAGE ?



Les nouvelles règles qui s'appliquent maintenant pour la collecte sélective apporte une vraie révolution dans votre bac bleu en simplifiant le tri des matières résiduelles.

Partout au Québec, la même ligne directrice simple: si c'est un contenant, un emballage ou un imprimé, ça peut aller dans le bac bleu, quel que soit le matériau.

En contrepartie, tout ce qui n'est pas un contenant, un emballage ou un imprimé, ne va pas dans le bac de récupération.

Concrètement, cela veut dire que comme d'habitude, une canne de sauce tomate, une boîte de biscuits, un contenant de crème glacée, du papier aluminium ou un magazine vont tous dans votre bac bleu.

La nouveauté, c'est que bien d'autres matières s'y ajoutent comme les contenants de yogourt en format individuel, les emballages de plastique (type ficello, sous-marin, dessus de salade de fruits, céréales), le cellophane, les plats en styromousse, les capsules de café et de thé, les sacs de chips, les emballages de barre tendre, de bonbons, de chocolat ou de biscuit.

Bref, la règle si c'est un contenant, un emballage ou un imprimé, ça va dans le bac bleu.

Petit truc en plus, un couvercle ou un bouchon fait partie du contenant. Donc, il va aussi dans le bac bleu et pas besoin de laver les matières sales au complet, seulement bien les vider et les rincer légèrement au besoin.

Seules exceptions, les contenants d'aérosols contiennent des produits dangereux et doivent être apportés à un dépôt municipal ou dans un écocentre. Les emballages de styromousse de protection, lors de l'achat d'une télé par exemple, doivent aller aux déchets.

Le tri de vos matières recyclables devient donc plus simple et réduira le volume de vos déchets. Vous manquez de place dans votre bac bleu, contactez la RIDT afin de pouvoir bénéficier d'un bac roulant supplémentaire.

AVEC L'APPLICATION ÇA VA OÙ? ON SAIT OÙ ÇA VA !

Nouvelles règles pour ce qui va dans votre bac de récupération, nouvelles matières bientôt consignées.

L'application Ça va où ? de Recyc-Québec est facile à utiliser pour trouver la bonne information pour mieux trier vos matières.

Vous pouvez aussi tester et améliorer vos connaissances de tri en jouant au nouveau jeu

disponible sur l'application. Simple et interactif, le jeu vous invite à choisir la bonne destination pour chaque produit.

Aiguiser vos instincts de tri en jouant dès maintenant!

COMMENT RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?

Saviez-vous que 63 % des aliments jetés par les ménages canadiens auraient pu être consommés ?

Une famille gaspille en moyenne 140 kg de nourriture annuellement, soit l'équivalent d'environ 1 300 \$ d'épicerie. C'est avec de petits gestes simples qu'on peut mettre sa poubelle (ou son composteur 😊) au régime et faire du bien à son portefeuille.

Bien ranger son frigo pour réduire les déchets alimentaires

Le secret ? Un frigo bien ordonné ! Pour garder les aliments plus longtemps, on s'équipe d'un thermomètre et on place dans la zone froide (celle entre 0 °C et 4 °C) les denrées très périssables: viande, poisson, crème et fromage frais.

On n'entasse pas les produits (l'air doit circuler) et, bien sûr, on met en avant ceux dont les dates limites de consommation sont les plus proches.

Comment faire durer les aliments plus longtemps ?

Les fruits et légumes sont les aliments les plus gaspillés.

Pour freiner leur détérioration naturelle, on ne les lave pas avant de les mettre dans le bac du frigo.

Sauf la salade, qui aime être propre, essorée et stockée dans un sac hermétique avec un papier absorbant.

Les courges, oignons et pommes de terre se gardent dans un endroit sec, frais et sombre.

Quant aux bananes, avocats et poires qui produisent de l'éthylène, on les sépare des laitues, brocolis et raisins. Bon à savoir aussi ! Les tomates se conservent mieux avec leur pédoncule.

Manger les miettes, c'est bon pour tous !

On jette l'équivalent de 9 baguettes par an à la poubelle... Alors qu'en mixant 200 g de pain rassis avec 100 g de beurre, on peut faire un fond de tarte express. Ou fabriquer de la "mollica", une chapelure aromatisée à saupoudrer sur les pâtes ou les gratins de légumes : du pain sec mixé avec de l'ail, du thym, du sel et du poivre.

Pour réduire le gaspillage alimentaire, visitez le site « J'aime manger pas gaspiller »

<https://lovefoodhatewaste.ca/fr>

GÉREZ-VOUS DÉJÀ VOS MATIÈRES ORGANIQUES ?

Depuis l'été 2022, le compostage est entré dans nos vies au Témiscouata. Si bon nombre de citoyens ($\pm 20\%$) s'adonnaient déjà au compostage domestique avant, d'autres ont commencé à le faire ou à utiliser d'autres moyens disponibles, alors que certains autres tardent toujours à l'intégrer à leur geste de tri à la maison.

D'abord, on doit se rappeler l'importance de mieux trier ses matières organiques, qui peuvent représenter 36 % de nos poubelles. Composter pollue beaucoup moins qu'enfouir ses matières, parce que la décomposition des déchets organiques dans un site d'enfouissement crée du méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO₂, et c'est sans oublier que l'enfouissement coûte de plus en plus cher aux municipalités et aux contribuables.

Qu'est-ce qui se met au compost ? En règle générale, il y a trois principes assez simples à suivre...

- ✓ Est-ce que ça se mange ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange ?
- ✓ Est-ce en papier, en carton ou en matière compostable ?
- ✓ Est-ce un résidu vert de jardin ou autres ?

Si oui, ça va au composteur, pour les matières végétales, ou dans un conteneur de point d'apport volontaire pour toutes les matières végétales ou animales.

Un truc simple, avoir un récipient à portée de main dans la cuisine

L'emplacement de notre récipient de cuisine peut faire toute la différence, il faut l'avoir à proximité lorsqu'on cuisine. Sous l'évier est souvent l'endroit stratégique pour le garder facilement accessible, mais hors de la vue.

On prévoit de cuisiner plus et d'avoir énormément de retailles et d'épluchures ?

On peut le sortir pour les recueillir et les vider ensuite directement dans le composteur dans l'arrière-cour ou le transporter directement vers le point d'apport volontaire.

Pour le nettoyage, on suggère de mettre du papier journal (ou des circulaires) au fond du récipient pour éviter que les résidus collent aux parois. On prend l'habitude de le laver régulièrement avec un mélange d'eau, de savon et de bicarbonate de soude ou de vinaigre.

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

SE DÉBARRASSER DE MANIÈRE SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS OU INUTILISÉS !

Les médicaments périmés ou inutilisés doivent être rapportés dans une pharmacie. Cette

démarche vise à prévenir les risques d'intoxication accidentelle et les interactions néfastes avec d'autres médicaments.

Ces médicaments ne doivent pas être jetés avec les déchets, dans un lavabo, une toilette ou les égouts.

Ceux rapportés en pharmacie seront éliminés par une entreprise spécialisée, en toute sécurité et dans le respect des lois en vigueur en matière de protection de l'environnement. Il est possible de les retourner dans n'importe quelle pharmacie au Québec, à tout moment de l'année, après avoir fait le tri dans votre armoire à pharmacie.

Vous devez rapporter tous les médicaments vendus sur ordonnance ou sous contrôle du pharmacien, incluant :

- ✓ Les opioïdes pour soulager la douleur ou la toux
- ✓ Les antibiotiques non utilisés
- ✓ Les médicaments en vente libre
- ✓ Les produits de santé naturels

Les médicaments pour animaux, achetés chez un vétérinaire, doivent être rapportés chez le même vétérinaire.

Les médicaments injectables, les seringues, les aiguilles, les lancettes utilisées pour effectuer des tests de glycémie et les autres objets piquants ou tranchants doivent être rapportés dans un contenant prévu à cette fin et scellé pour éviter les blessures.

Vous pouvez obtenir gratuitement ce type de contenant en pharmacie, dans un CLSC ou un centre hospitalier.

Les flacons de médicaments vides ne doivent pas être rapportés en pharmacie mais peuvent aller au recyclage. Certains autres produits comme des teintures à cheveux, des

dentifrices, de la crème solaire ou des vernis à ongles ne peuvent pas être rapportés et doivent être jetés aux poubelles.

En terminant, un petit conseil... !!! Lorsque vous achetez des médicaments en vente libre, n'optez pas immédiatement pour le plus gros format, mais pour celui qui correspond à vos besoins en tenant compte de la date de péremption indiquée sur l'emballage.

LA PHASE 2 DU SYSTÈME DE CONSIGNE ÉLARGIE EST REPORTÉE

À compter du 1^{er} mars prochain, la consigne est élargie à TOUS les contenants de boisson prête-à-boire de plastique et d'aluminium de 100 ml à 2 litres. Cela inclut les bouteilles d'eau, d'eau pétillante, de jus, mais aussi toute autre boisson comme l'eau aromatisée, les jus de légumes, les spiritueux, etc.

En ce qui concerne, les contenants de boisson de verre, comme les bouteilles de vin, de spiritueux ou d'eau, de même que les contenants de boisson multicouches comme ceux de lait et de jus, il faudra attendre en 2027. Entretemps, on devra continuer de les mettre au bac de récupération.

Notons que les contenants de verre et multicouches non consignés représentent 20 % du volume de contenants visés par la réforme de la consigne.

Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT



FÉVRIER ET MARS 2025



Entre
deux
lacs

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
16	17	18	19	20	21	22
			Biblio 13 h à 15 h Parution du journal Entre deux lacs	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Sortie nocturne Club Appalaches Cantine 16h à 19h
23	24	25	26	27	28	1
Cantine 16h à 19h Biblio 15h à 17h	Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Souper Moules & frites Cantine 16h à 19h
Mars						
2	3	4	5	6	7	8
Cantine 16h à 19h Biblio 15h à 17h Messe 11h	Séance du conseil municipal 19 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
9	10	11	12	13	14	15
Cantine 16h à 19h Biblio 15h à 17h	Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
16	17	18	19	20	21	22
Biblio 15h à 17h Cantine 16h à 19h Messe 11h	Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Biblio 13 h à 15 h			



FÉVRIER ET MARS 2025

Entre
deux
lacs

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
16	17	18	19	20	21	22
			18h15 Cours patin	Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17h30 Patinage libre	8 h Cours patin 14h30 Patinage libre Hockey libre 16h primaire et 17h30 secondaire
23	24	25	26	27	28	1
Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 18h Patinage libre	18h Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	20 h Hockey J. Thibault	18h15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17h30 Patinage libre	8 h Cours patin 14h30 Patinage libre Hockey libre 16h primaire et 17h30 secondaire
Mars						
2	3	4	5	6	7	8
Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 18h Patinage libre	18h Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	20 h Hockey J. Thibault	18h15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17h30 Patinage libre	8 h Cours patin 14h30 Patinage libre Hockey libre 16h primaire et 17h30 secondaire
9	10	11	12	13	14	15
Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 18h Patinage libre	18h Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	20 h Hockey J. Thibault	18h15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17h30 Patinage libre	8 h Cours patin 14h30 Patinage libre Hockey libre 16h primaire et 17h30 secondaire
16	17	18	19	20	21	22
Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 18h Patinage libre	18h Cours patin 20 h Hockey B.Sozio	20 h Hockey J. Thibault	18h15 Cours patin 20 h Hockey D.Breton	Hockey libre 15h30 primaire et 17h secondaire 20 h Hockey S. Noel	Hockey libre 15h30 primaire et 16h30 secondaire 17h30 Patinage libre	8 h Cours patin 14h30 Patinage libre Hockey libre 16h primaire et 17h30 secondaire